

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE D'ASBESTOS

À une **séance ordinaire** du Conseil de la Ville d'Asbestos tenue ce **6e jour du mois d'avril 2020**, à Huis clos (Vidéoconférence), à compter de 18 h 30. Sont présents :

- monsieur le maire Hugues Grimard
- monsieur Jean-Philippe Bachand, conseiller au poste numéro 1
- monsieur Alain Roy, conseiller au poste numéro 2
- monsieur René Lachance, conseiller au poste numéro 3
- madame Caroline Payer, conseillère au poste numéro 4
- monsieur Jean Roy, conseiller au poste numéro 5
- monsieur Pierre Benoit, conseiller au poste numéro 6

Tous les membres du Conseil présents forment quorum sous la présidence de monsieur Hugues Grimard, maire.

Sont également présents :

- monsieur Georges-André Gagné, directeur général
- maître Marie-Christine Fraser, greffière

Il est donc procédé comme suit :

2020-099

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé par le conseiller René Lachance et résolu :

QUE l'ordre du jour soit adopté avec le retrait du point suivant :

- 3. Adoption procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mars 2020

Adoptée

ADOPTION PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 MARS 2020

Ce point a été retiré de l'ordre du jour.

2020-100

AIDE FINANCIÈRE POUR LA JOURNÉE D'INITIATION À LA PÊCHE BLANCHE DU COMITÉ DE PÊCHE DU CLUB CHASSE ET PÊCHE LAROCHELLE

CONSIDÉRANT la demande du Club de Chasse et Pêche Larochelle pour une aide financière afin d'organiser une journée d'initiation à la pêche blanche;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé par le conseiller René Lachance et résolu :

QUE la Ville d'Asbestos remette un montant de 500 \$. Cette somme sera prise à même les fonds provenant du tournoi de golf du maire.

Adoptée

2020-101

DEMANDE DE GRATUITÉ DE LA SALLE NOTRE-DAME-DE-TOUTES-JOIES POUR LE CARREFOUR JEUNESSE EMPLOI DES COMTÉS DE RICHMOND & DRUMMOND-BOIS-FRANCS

CONSIDÉRANT la demande du Carrefour jeunesse-emploi des comtés de Richmond & Drummond-Bois-Francis pour une commandite sous forme de gratuité de location de salle pour la tenue d'un évènement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jean Roy, appuyé par la conseillère Caroline Payer et résolu :

QUE la Ville d'Asbestos accepte la demande de commandite du Carrefour jeunesse-emploi des comtés de Richmond & Drummond-Bois-Francis sous forme de gratuité pour la tenue de leur gala du Mérite étudiant 2020 qui se tiendra le 8 septembre prochain.

Adoptée

2020-102

LISTE DES DÉBOURSÉS DU MOIS DE FÉVRIER 2020

Après études et vérifications de la liste des comptes payables, salaires versés et remboursement de la dette pour le mois de février 2020;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jean Roy, appuyé par le conseiller René Lachance et résolu :

QUE ces déboursés soient approuvés tels que ci-après décrits:

- Administration municipale	1 431 479,24 \$
- Dépenses en immobilisations	-
Total du mois de février 2020:	1 431 479,24 \$

Adoptée

2020-103

RÉSULTAT D'APPEL D'OFFRES ET OCTROI DE MANDAT - LOCATION PHOTOCOPIEUR AVEC OPTION D'ACHAT ET CONTRAT DE SERVICES (2020-2025)

CONSIDÉRANT que la Ville d'Asbestos a lancé un appel d'offres sur invitation pour l'achat d'un photocopieur avec option d'achat et contrat de service;

CONSIDÉRANT que deux (2) soumissionnaires ont déposés une offre conforme au devis d'appel d'offres en date du 27 mars 2020;

CONSIDÉRANT que les offres ont été analysées et se détaillent comme suit :

La Cartoucherie	
Prix de location annuelle photocopieur avant taxes	2595,09 \$
Prix d'achat du photocopieur après 5 ans	10 \$
Prix de la copie noir	
8.5x11	0,007 \$
8.5x14	0,007\$
11x17	0,0088 \$
Prix de la copie couleur	
8.5x11	0,047 \$
8.5x14	0,047 \$
11x17	0,059 \$

Le Groupe A et A Sherbrooke	
Prix de location annuelle photocopieur avant taxes	2780 \$
Prix d'achat du photocopieur après 5 ans	600 \$
Prix de la copie noir	
8.5x11	0,088 \$
8.5x14	0,088 \$
11x17	0,016 \$
Prix de la copie couleur	
8.5x11	0,0545 \$
8.5x14	0,0545 \$
11x17	0,109 \$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé par le conseiller Jean Roy et résolu :

QUE la Ville d'Asbestos octroie le contrat de location d'un photocopieur avec option d'achat et contrat de service à La Cartoucherie pour le montant inscrit à la soumission soit 2 595.09 \$ plus les taxes applicables.

Adoptée

2020-104

ABROGATION DE LA RÉOLUTION 2019-106 - CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT SOCIOÉCONOMIQUE D'ASBESTOS INC - CONTRIBUTION FINANCIÈRE DE LA VILLE D'ASBESTOS DANS LE CENTRE D'INNOVATION MINIÈRE DES SOURCES (CIMMS)

Il est proposé par le conseiller Jean-Philippe Bachand, appuyé par le conseiller Pierre Benoit et résolu :

QUE la résolution 2019-106 et ses modifications soit abrogées pour toutes fins que de droit.

Adoptée

2020-105

CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT SOCIOÉCONOMIQUE D'ASBESTOS INC - CONTRIBUTION FINANCIÈRE DE LA VILLE D'ASBESTOS DANS LE CENTRE D'INNOVATION SUR LES MATÉRIAUX DE LA MRC DES SOURCES (CIMMS)

Il est proposé par le conseiller Jean Roy, appuyé par le conseiller Alain Roy et résolu :

QUE La Ville d'Asbestos contribue à l'agrandissement du bâtiment abritant le CIMMS dont la Corporation de développement socioéconomique d'Asbestos inc. est propriétaire, et ce, par le versement d'une contribution annuelle de 27 600 \$ à partir de l'année 2020, jusqu'à l'année 2024 inclusivement;

QUE le bâtiment sera cédé à la Ville en cas de dissolution ou de cessation des opérations de la Corporation.

Adoptée

2020-106

MODIFICATION DE LA RÉOLUTION 2019-370 - AFFECTATION DU SURPLUS ACCUMULÉ - NON AFFECTÉ AFIN DE FINANCER DES ACHATS ET TRAVAUX EFFECTUÉS EN 2019 - DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE CORRECTION

Il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé par la conseillère Caroline Payer et résolu :

QUE le deuxième paragraphe de la résolution 2019-370 se lise comme suit:

D'AFFECTER le surplus accumulé pour un montant de 363 700 \$ afin de financer les acquisitions et les dépenses d'opérations selon le détail ci-joint:

ACQUISITION ET TRAVAUX

• 5 ordinateurs avec office	8 046,92 \$
• Ordinateur de bureau	1 004,91 \$
• Logiciel de gestion documentaire	9 550,71 \$
• 2 Batteries UPS pour serveurs	2 405,39 \$
• Machine à relier	1 312,34 \$
• Logiciel de disponibilité Survi-Mobile	1 837,28 \$
• Revêtement extérieur côté droit - Caserne	7 321,35 \$
• Palan - Garage Municipale	16 076,93 \$
• Relampage 2019	30 459,69 \$
• Ford Escape 2013	12 000,00 \$
• Balai mécanique Eddy Net	8 194,50 \$
• 140-68 Tracteur Kubota 2019	54 488,69 \$
• Pompe et agitateurs submersibles - Prétraitement	59 453,01 \$
• Ordinateur - épuration	1 160,35 \$
• Autorécurateur de plancher - NTDJ	5 459,35 \$
• Dodge Caravan 2015 usagé	16 798,00 \$
• Filets de protection - Terrain de balle Lou Richard	19 238,95 \$

TOTAL **254 805,37 \$**

DÉPENSES D'OPÉRATIONS **90 194,63 \$**

Adoptée

2020-107**ACHAT D'UN NOUVEAU SERVEUR**

CONSIDÉRANT les besoins grandissants de l'organisation municipale en matière informatique et le tournant des activités de plus en plus vers les plates-formes numériques;

CONSIDÉRANT que la désuétude du serveur informatique met à risque de paralyser les activités administratives en cas de bris puisque les pièces de remplacement sont plus difficiles à obtenir;

CONSIDÉRANT que ce dernier ne sera plus sous garantie d'ici quelques semaines;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jean-Philippe Bachand, appuyé par le conseiller Pierre Benoit et résolu :

QUE la Ville d'Asbestos mandate la compagnie KEZBER afin de procéder au remplacement de son serveur pour le montant à la soumission soit :

• Matériel : Serveur	19 137,96 \$
• Matériel : NAS pour Backup	2 968,38 \$
• Services	3 600,00 \$
• Services Mensuels	100,00 \$
TOTAL	25 806,34 \$

Adoptée

2020-108**CROIX-ROUGE : PAIEMENT DE LA CONTRIBUTION POUR L'ENTENTE DE SERVICE AUX SINISTRÉS**

Il est proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé par la conseillère Caroline Payer et résolu :

QUE la Ville d'Asbestos paie sa contribution 2020-2021 à la Croix-Rouge canadienne, Québec relativement à l'entente des services aux sinistrés, contribution au coût de 1 162,29 \$, soit 0,17 \$ per capita pour une population de 6 837 habitants.

QUE le maire et la greffière soient autorisés à signer ladite entente pour et au nom de la Ville d'Asbestos.

Adoptée

2020-109**ADJUDICATION DU CONTRAT D'ASSURANCE DE DOMMAGES 2020-2021**

CONSIDÉRANT que la Ville d'Asbestos fait partie, avec d'autres villes, à une entente de regroupement (Regroupement de Bécancour), pour l'acquisition d'une police d'assurance de dommage avec possibilité de franchise collective ;

CONSIDÉRANT qu'un appel d'offres public a été réalisé pour le terme 2019-2020 pour le Regroupement de Bécancour ;

CONSIDÉRANT qu'une négociation de gré à gré a été réalisée auprès de l'assureur, car la loi sur les Cités et Villes permet cette négociation pendant 4 termes subséquents à l'année de l'appel d'offres ;

CONSIDÉRANT que malgré l'augmentation observée cette année, causée par le redressement du marché des assurances, il ne sera pas profitable de retourner en appel d'offres;

CONSIDÉRANT que pour le terme 2019-2020, la prime d'assurance de dommage pour la Ville d'Asbestos a été de 72 798 \$;

CONSIDÉRANT que pour l'année 2020-2021, la soumission de BFL Canada inc. pour l'assurance de dommage pour la Ville d'Asbestos est de 116 831 \$ incluant les taxes afférentes, soit un augmentation de 60,49 % par rapport à l'année dernière;

CONSIDÉRANT les recommandations du consultant : Fidema Groupe conseils Inc. à l'effet d'accepter la soumission de BFL Canada inc. pour ce qui concerne l'assurance de dommage;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé par le conseiller Jean-Philippe Bachand et résolu :

- **D'OCTROYER** le contrat des assurances de dommages de la Ville d'Asbestos pour la période du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021 aux différents assureurs suivants via le courtier d'assurances BFL Canada inc. :

Assurance	Assureur
BIENS	La compagnie AIG du Canada 40 % et 60% Economical/Everest/Trisura
BRIS DE ÉQUIPEMENTS	La compagnie AIG du Canada
DÉLITS	La compagnie AIG du Canada
RESPONSABILITÉ CIVILE PRIMAIRE	Lloyd's et Economical et Trisura
RESPONSABILITÉ CIVILE EXCÉDENTAIRE	Lloyd's et Economical et Trisura
RESPONSABILITÉ DOMMAGES ENVIRONNEMENTAUX	Lloyd's et Economical et Trisura
RESPONSABILITÉ MUNICIPALE	Lloyd's et Economical et Trisura
AUTOMOBILE DES PROPRIÉTAIRES	La compagnie AIG du Canada
FRAIS DE JUSTICE	Lloyd's et Economical et Trisura

- **DE VERSER**, pour le terme 2020-2021, la prime des assurances de la Ville d'Asbestos, soit un montant de 116 831 \$ incluant les taxes afférentes, au mandataire des assureurs stipulés précédemment soit BFL Canada inc.

Adoptée

2020-110

QUOTE-PART - FONDS DE GARANTIE EN ASSURANCE DE BIENS ET EN RESPONSABILITÉ CIVILE 2020-2021

CONSIDÉRANT la mise en place de deux franchises collectives soit une pour l'assurance des biens et l'autre pour l'assurance responsabilité civile;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Caroline Payer, appuyée par le conseiller Pierre Benoit et résolu :

DE VERSER la somme de 4 548 \$ constituant la quote-part de la Ville d'Asbestos au fonds de garantie de franchise collective en biens et celle de 17 115 \$ constituant la quote-part de la Ville d'Asbestos au fonds de garantie de franchise en responsabilité civile pour le terme 2020-2021;

D'AUTORISER la greffière à signer, pour et au nom de la Ville d'Asbestos, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

Adoptée

2020-111

CAUTIONNEMENT POUR LE TIRAGE DU FESTIVAL DES GOURMANDS

Il est proposé par le conseiller Jean Roy, appuyé par le conseiller Jean-Philippe Bachand et résolu :

QUE la Ville d'Asbestos se porte caution pour un montant de 30 000 \$ représentant le total des prix pour les tirages à être faits. Le Conseil municipal donne aussi son autorisation à l'ensemble des demandes de permis nécessaires à la tenue de l'édition 2020 du Festival des Gourmands.

Adoptée

RÉSULTAT D'APPEL D'OFFRES - APPEL D'OFFRES 2020-003 - TRAVAUX DE RÉFECTION DES RUES MERCIER ET PAUL

La greffière dépose les résultats d'appel d'offres pour le projet de travaux de réfection des rues Mercier et Paul. Un total de 7 entrepreneurs ont déposé une soumission conforme en date du 11 mars 2020 et se détaillent comme suit:

Soumissionnaires	Prix avant taxes
T.G.C.	889 999,15 \$
Les constructions de l'Amiante	950 250,00 \$
Sintra	978 000,00 \$
Germain Lapalme & fils	994 598,68 \$
Groupe Gagné Construction	1 060 133,07 \$
Les Sablières de Warwick	1 063 248,10 \$
Eurovia	1 091 501,33 \$

Le projet étant en partie subventionné et faisant l'objet d'un règlement d'emprunt, le contrat sera octroyé sur confirmation de l'obtention de l'aide financière demandée et l'acceptation du règlement d'emprunt.

2020-112**RÉSULTAT D'APPEL D'OFFRES ET OCTROI DE MANDAT - APPEL D'OFFRES 2020-005 - MANDAT CONTRÔLE DES MATÉRIAUX - TRAVAUX DE RÉFECTION DU BOULEVARD SIMONEAU (PHASE 3)**

CONSIDÉRANT que la Ville d'Asbestos a lancé un appel d'offres sur invitation pour des services professionnels pour un mandat de contrôle des matériaux dans le cadre de la réfection du boulevard Simoneau (Phase 3);

CONSIDÉRANT que cinq (5) soumissionnaires ont déposé une offre conforme au devis d'appel d'offres 3 avril 2020;

CONSIDÉRANT que les offres ont été analysées et se détaillent comme suit :

Soumissionnaire	Prix taxes incluses
Solmatech inc.	13 464,15 \$
Englobe Corp.	14 435,69 \$
Les Services EXP inc.	16 654,13 \$
Granulab inc.	18 040,73 \$
FNX Inov. inc.	18 090,35 \$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Caroline Payer, appuyée par le conseiller Jean Roy et résolu :

QUE la Ville d'Asbestos octroie le contrat de contrôle de matériaux dans le cadre du projet de réfection du boulevard Simoneau (phase 3) à Solmatech inc. pour le montant inscrit à la soumission soit 13 464,15 \$, ce montant incluant les taxes applicables.

Adoptée

RÉSULTAT D'APPEL D'OFFRES ET OCTROI DE MANDAT - APPEL D'OFFRES 2020-008 - FOURNITURE DE TÊTES DEL - TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC 2020

Ce point a été remis à une séance ultérieure.

2020-113**LES SERVICES EXP. - DEMANDE D'HONORAIRES SUPPLÉMENTAIRES DANS LE CADRE DU PROJET DE LA RÉFECTION DES RUES CHASSÉ ET 4E AVENUE**

CONSIDÉRANT que certains éléments géographiques ont demandé des travaux supplémentaires non prévues au plan original dans le cadre des travaux de réfection des rues Chassée et 4^e Avenue;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jean Roy, appuyé par le conseiller René Lachance et résolu :

QUE la Ville d'Asbestos accepte la demande d'honoraire supplémentaire de la Firme EXP et débourse la somme de 4 720 \$ suite aux imprévus rencontrés dans le cadre de ce projet.

Adoptée

2020-114**ACQUISITION DU LOGICIEL TOXYSCAN ET FORMATION POUR LE SIMDUT**

CONSIDÉRANT les exigences de Loi sur la santé et la sécurité du travail et des règlements touchant les produits contrôlés demande à tous les employeurs de respecter les normes du Système d'information sur les matières dangereuses en milieu de travail (SIMDUT);

CONSIDÉRANT que cela se traduit par l'étiquetage et l'inventaire de tous les produits dangereux qu'elle utilise et d'offrir à son personnel le maximum d'informations afin que ceux-ci puissent manipuler sécuritairement les produits chimique;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jean-Philippe Bachand, appuyé par le conseiller Jean Roy et résolu :

QUE la Ville d'Asbestos fasse l'acquisition du logiciel Toxyscan auprès de la compagnie Toxyscan inc. pour un montant de 2 847,50\$ avec un frais de 1 350 \$ annuel par la suite;

QU'ELLE mandate la compagnie Toxyscan Inc. à faire l'implantation du programme SIMDUT dans l'ensemble de son organisation pour un montant de 3 350 \$;

QU'ELLE mandate de plus la compagnie Toxyscan inc. à former ses employés pour les montants suivants :

- Formation SIMDUT magistrale 37,50 \$/par personne
- Formation en ligne SIMTOX 15,95 \$ mensuellement/par personne

Ces montants excluant les taxes.

Adoptée

2020-115**CONSEIL SPORT LOISIR DE L'ESTRIE - RENOUELEMENT DE L'ADHÉSION 2020**

Il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé par le conseiller René Lachance et résolu :

QUE la Ville d'Asbestos renouvelle son adhésion auprès du Conseil Sport Loisir de l'Estrie pour l'année 2020-2021, et ce, au coût de 120 \$.

Adoptée

RAPPORT D'ÉMISSION DES PERMIS POUR LES MOIS DE FÉVRIER ET MARS 2020

	Nombre de permis	Valeur Déclarée	Cumulatif
Janvier 2020	16	203 500 \$	203 500 \$
Février 2020	11	150 824 \$	354 324 \$
Mars 2020	7	23 200 \$	377 524 \$

2020-116
LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Jean Roy et résolu :

QUE la présente séance soit levée à 19h30.

Adoptée

M. Hugues Grimard, maire

Me Marie-Christine Fraser, greffière